

Montreuil, le 1^{er} octobre 2024

à

Madame Anne Genetet
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Objet : Revendications FNEC FP-FO

Madame la Ministre,

Nous nous permettons de vous transmettre les revendications portées par la FNEC FP-FO afin de préparer au mieux l'audience que vous avez indiqué vouloir réunir prochainement :

- **Postes** : en cette rentrée, les classes sont surchargées (allant jusqu'à plus de 35 élèves par classe en lycée), des classes sont sans professeur, des élèves ne sont pas affectés en lycée, il y a un manque criant de remplaçants dès les premières semaines, des élèves sans AESH, sans infirmière, sans assistante sociale, les personnels administratifs sont en-sous nombre et certains ne peuvent plus prendre de jours de congé, l'aménagement des postes de certains personnels handicapés n'est pas effectué faute de moyens...

La FNEC FP-FO réaffirme ses revendications : annulation de toutes les suppressions de postes, création des postes statutaires nécessaires, mise en place immédiate du plan de titularisation pour tous les contractuels qui le souhaitent.

La FNEC FP-FO revendique le recours à la totalité des listes complémentaires, dans l'ensemble des corps, et leur ré-abondement. Dans le premier degré, alors que les besoins sont criants, il y a encore des blocages dans les académies de Montpellier, Lyon, Dijon par exemple.

- **Salaires** : la FNEC FP-FO revendique la revalorisation de la valeur du point d'indice à hauteur de l'inflation (10 % tout de suite sans contrepartie) et l'ouverture de négociation pour rattraper les pertes de pouvoir d'achat subies depuis 2000 (28,5%). Elle revendique l'abandon du Pacte, une revalorisation indiciaire pour tous les personnels, l'abrogation de PPCR et du RIFSEEP qui, après les personnels BIATSS et d'inspection, s'appliquent désormais aux personnels de direction.
- **Abrogation de la réforme Macron-Borne des retraites** et maintien de tous les régimes de retraites existants, dont le Code des Pensions civiles et militaires
- **Abrogation du « choc des savoirs » et de ses mesures**
- **Abandon des évaluations nationales, des évaluations d'écoles et d'établissements**

- **Retrait de la réforme de la voie professionnelle.**
- **Abandon des mesures de territorialisation de l'Ecole :** nouvelle gouvernance académique, fusion annoncée des académies de Versailles et Paris, expérimentation marseillaise, Notre Ecole Faisons La Ensemble, cités éducatives, loi 3DS, projet de transfert de la médecine scolaire... La FNEC FP-FO revendique le retour à une norme nationale pour les rythmes scolaires (4 jours sur 36 semaines partout).
- **Retour à un véritable baccalauréat,** premier grade universitaire, avec des épreuves terminales, ponctuelles, anonymes et disciplinaires, abrogation de Parcoursup.
- **Abrogation de la loi Rilhac** et de ses décrets d'applications, en particulier l'évaluation des directeurs.
- **Abrogation du SNU** et abandon des « classes défenses » et des « classes engagées », rétablissement d'un ministère de la Jeunesse et des Sports de plein exercice.
- **Abandon des formations en caserne pour les directeurs d'école des Yvelines.** Les directeurs d'écoles ne sont pas des militaires et n'ont pas vocation à avoir des compétences en matière de sécurité.
- **Abrogation de la loi de transformation de la Fonction Publique** et abandon des LDG ; retour à toutes les compétences des CAP garantes d'égalité de traitement pour tous les personnels.
- **Abandon des logiciels qui dégradent les conditions de travail** des personnels : Op@le, RENOIRH ; beugue du logiciel LIEN pour les personnels infirmiers.
- **Réforme des concours :** outre un calendrier intenable, le projet de réforme proposé l'année dernière comportait des points inacceptables. Pour autant, la situation actuelle avec le maintien de la masterisation, aggravée par la réforme des concours du ministre Blanquer, n'est pas plus acceptable. La FNEC FP-FO revendique : abrogation de la masterisation et recrutement au niveau Bac+3, retour à des épreuves disciplinaires, formation professionnelle sous statut de fonctionnaire rémunérée à temps plein.
- **Défense de l'enseignement spécialisé :** 24 000 élèves au moins ne sont pas pris en charge dans les établissements sociaux et médico-sociaux faute de places. La FNEC FP-FO refuse le décret publié en juillet 2024 qui vise à généraliser l'externalisation des établissements sociaux et médico-sociaux dans les écoles ou établissements ordinaires. Elle refuse le « déploiement de l'autorégulation en milieu scolaire » qui se substitue à une vraie prise en charge des élèves en classe ou structure spécialisée.

Une pétition FNEC FP-FO, FNAS-FO, FSPS-FO et la FAGE-FO a été rédigée pour la satisfaction de nos revendications : défense de l'enseignement spécialisé et adapté ; maintien et création des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux ; retrait du décret visant à généraliser l'externalisation des ESMS ; recrutement d'enseignants spécialisés et d'AESH ; un statut de fonctionnaire et un vrai salaire pour les AESH ; retrait de l'acte 2 de l'Ecole inclusive, abandon des PAS et des PIAL ; reconnaissance, sécurisation et revalorisation de tous les professionnels en lien avec la scolarisation des élèves en situation de handicap.

La FNEC FP-FO a reçu du ministère l'assurance que les **jours de fractionnement pour les AESH** (2 jours par an à poser au choix du personnel sur son temps de travail) seraient bien respectés. Ce n'est toujours pas le cas dans de nombreuses académies. Nous vous demandons d'intervenir. Certaines académies convoquent même des GT sur un nouveau cadre de gestion alors que la circulaire nationale n'a pas été soumise à l'avis des fédérations.

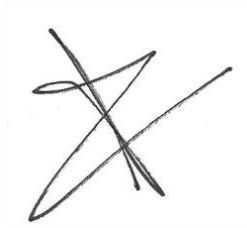
- **Laïcité** : la FNEC FP-FO tient à réaffirmer son attachement à la laïcité de l'Ecole publique : les fonds publics pour l'Ecole publique, les fonds privés pour l'Ecole privée. Elle rappelle son attachement aux principes de Laïcité et de neutralité de l'Ecole, qui mettent les élèves et les personnels à l'abri du communautarisme. Or, une journée visant à promouvoir les « valeurs de la République » a été organisée le jeudi 5 septembre au lycée Champollion de Lattes (Hérault). Etaient présents la Rectrice d'académie, le Préfet de l'Hérault et la présidente locale du CRIF. Nous vous demandons d'intervenir pour que les associations qui portent des messages politiques comme le CRIF restent en dehors des établissements scolaires. L'enseignement laïque est garanti par l'indépendance des enseignants fonctionnaires d'Etat. Les établissements ne peuvent servir de tribune à des positions politiques.
- **Outre-mer** : lors du Comité Confédéral National de Force Ouvrière qui s'est réuni les 24 et 25 septembre, les délégués d'Outre-Mer ont dénoncé la vie trop chère et le maintien d'un système économique qui aboutit à ce que les prix de certains produits aient triplé, plaçant les populations, notamment les personnels de l'Education nationale, dans une situation de précarité terrible. Il nous apparaît donc tout à fait légitime que les travailleurs de ces territoires utilisent la grève, les blocages et les manifestations pour exprimer leur colère et pour exiger la satisfaction de leurs revendications vitales. A ce titre, nous exigeons l'arrêt de la répression, des arrestations, le retrait des troupes - notamment en Martinique et Nouvelle-Calédonie - et l'ouverture de discussions sur les revendications.
- **Syndicats lycéens** : la FNEC FP-FO a été informée du refus de candidatures et de professions de foi déposées par des lycéens se réclamant de l'« Union Syndicale Lycéenne » aux élections du conseil de la vie lycéenne. La FNEC FP-FO s'étonne de ces refus qui ne nous semblent pas justifiés et demande le respect du droit des lycéens à être représentés par les organisations de leur choix.

- **Projet de regroupement de personnels de l'administration centrale** : Dans un contexte de coupes budgétaires, nous tenons à apporter notre soutien au Syndicat National des Personnels de la Centrale (SNPMEN-FO), qui s'oppose au projet de regroupement et de resserrement de la moitié de ses personnels à Gentilly, et à ses conséquences en termes de suppressions d'emplois, de missions et de dégradation des conditions de travail. Le syndicat SNPMEN-FO a recueilli par voie de pétition 270 signatures de personnels demandant le retrait du projet de regroupement et de resserrement, le maintien des sites actuels, le maintien des emplois en administration centrale, refusant toute détérioration des conditions de travail et s'opposant à tout resserrement, open-space et flex-office.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma parfaite considération.

Clément Poulet,

Secrétaire général de la FNEC FP-FO

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'X' shape with a horizontal line crossing it, enclosed in a light gray rectangular box.